



# *Le petit journal de Valezan*

## **Travaux et débats**

Nos demandes de subventions ont pu aboutir sur des dossiers que nous avons constitués :

Trois chantiers vont pouvoir s'ouvrir grâce à la dotation générale d'équipement :

- L'aplanissement du terrain de jeu de l'école qui était rendu impatruable après la pluie à cause d'énormes flaques qui stagnaient,
- La rénovation des bardages de la Mairie,
- La rénovation de la façade de l'auberge.

Une deuxième tranche de l'assainissement va aussi pouvoir être entamée grâce à une subvention de 57 000€ du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau.

Ces subventions couvrent moins de la moitié des dépenses que la commune doit engager, mais sans elles, ces travaux, obligatoires et nécessaires, paraîtraient impossibles à réaliser. En effet, notre commune devra avoir recours à un emprunt pour mener à bien la deuxième tranche de l'assainissement : cette solution a semblé préférable au conseil municipal qui a pris en compte, d'une part les taux d'intérêt qui sont relativement bas aujourd'hui et d'autre part les hausses importantes des matières premières et des prix du bâtiment en ce moment (la fonte a augmenté de 40% ces derniers mois...).

Il est aussi prévu de prolonger les travaux entamés sur la route de la Leissière l'an dernier.

Le conseil a aussi commencé à débattre des modifications du P.O.S. que nous pouvons proposer dans le cadre d'une procédure moins lourde que celle d'une révision complète. En effet, les possibilités ouvertes par le P.O.S. adopté en 1993 sont loin d'être toutes épuisées et la procédure de modification permettrait de répondre à quelques besoins exprimés auprès de notre commune : construction de garages, règles des zones Uar,... Dès que le Conseil municipal aura débouché sur des propositions concrètes, la procédure réglementaire de l'enquête d'utilité publique sera initiée. Ces démarches ne sont pas faciles et il faut concilier beaucoup de données : les demandes des particuliers, parfois contradictoires, les besoins de la communauté (parkings, déneigement,...), les demandes de développement (la pression foncière dans la vallée est bien connue de tous), les contraintes liées aux réseaux d'eau potable et d'assainissement, l'accessibilité, le respects des textes réglementaires, du cachet de notre village...

Le travail et les sujets de réflexion ne manquent donc pas et je peux vous assurer que tous les conseillers ont à cœur de faire au mieux pour Valezan. N'hésitez à nous faire part de votre point de vue, de vos idées. En vous en remerciant d'avance,

Pour le Conseil Municipal,

Véronique Gensac

## Cérémonie du 8 mai :

Après une première cérémonie à la Côte d'Aime, les Anciens Combattants du Versant se sont donnés rendez-vous à :

12h à Valezan

devant le Monuments aux Morts pour un nouvel hommage et un dépôt de gerbe.

Soyez nombreux à ce rassemblement et pour la lecture des discours.



## Premiers éléments du recensement

L'INSEE vient de nous informer de premiers éléments. Ils portent uniquement sur le logement : à Valezan, il y a 103 résidences secondaires et 75 résidences principales. Cette donnée très déséquilibrée confirme les questions que nous nous posons déjà sur l'avenir du village et, plus globalement sur le problème du logement dans la vallée. Comment faire pour permettre aux jeunes locaux qui veulent s'installer de le faire ? Dans l'immédiat, la commune dresse une liste d'attente des personnes qui souhaiteraient vivre dans notre commune. Si les propriétaires qui veulent vendre leur bien désirent en prendre connaissance, elle est à leur disposition, gratuitement bien entendu. Cela permettrait peut-être de privilégier l'installation définitive de

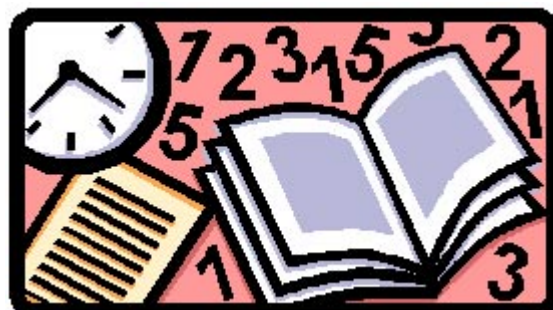
jeunes familles et d'éviter que les volets des maisons du village soient fermés la plupart du temps.

Sans pour autant que les vacanciers se sentent exclus ! Ils sont bien sûr les bienvenus, mais ils apprécient sûrement d'arriver dans un village vivant.

## Départ à la retraite

Le CICAS (centre d'information et de coordination de l'action sociale) nous demande de bien vouloir informer les retraités ou futurs retraités de la mise en place d'un n° de téléphone pour vous aider à préparer votre dossier de retraite complémentaire. Il s'agit du : 0 820 200 014.

Un conseiller retraite répondra à vos questions de 9h à 18h. Il ouvrira votre dossier de retraite Arrco, éventuellement Agirc si vous avez été cadre et dressera avec vous la liste des documents à fournir. Ensuite, le Cicas vous enverra par courrier votre dossier pour le vérifier et le compléter.



## Impôts

Le Directeur des services fiscaux nous invite à insérer le message suivant :

« Une nouveauté cette année : vous recevrez votre déclaration de revenus pré-remplie. Certains revenus, connus de l'administration, seront déjà imprimés sur cette déclaration. Il s'agit des salaires, des retraites, des allocations de chômage et des indemnités journalières de maladie. Pour cette raison, votre déclaration vous parviendra au début du mois de mai. »

### **Colis de viande**

**L'abattoir de Bourg Saint Maurice propose des colis de viande : soit viande de bœuf, soit viande de veau.**



*Ce sont des animaux de race Tarine ou Abondance, issus des élevages de la région, nourris selon le même cahier des charges que pour la production de Beaufort, c'est-à-dire avec du foin et des céréales.*

*Ces animaux sont abattus à Bourg Saint Maurice, puis la viande est ensuite découpée et conditionnée sous vide par catégorie. Sur chaque paquets figurent les renseignements suivants : type de viande, date d'emballage, date limite de consommation, poids du morceau, provenance de la viande, n° de lot.*

**Les colis qui vous sont proposés sont composés ainsi :**

**Bœuf (12 à 15 kg)**

*Par morceau de 1kg à 1,2kg*

*Pot au feu*

*Bœuf à braiser*

*Côte de Bœuf*

*Rosbeef*

*Emballés par deux steaks*

*Filet*

*Faux-filet*

*Steak*

**Veau (8 à 10 kg)**

*Rôti*

*Blanquette*

*Côte de veau*

*Escalopes*

*Abats à la demande*

*Vous pouvez réserver votre colis par téléphone au 04 79 41 06 81. Quand il y a suffisamment de colis réservé, un bouf est abattu et l'abattoir vous recontacte par téléphone pour vous prévenir de la date à la quelle vous pourrez récupérer votre colis.*



### **Transports scolaires :**

*Les dossiers pour l'année scolaire 2006-2007 sont disponibles à la Mairie. Ils devront être rendus au plus tard le 10 juin.*

***A consommer avec modération ! Cette recommandation vaut pour l'alcool, mais pas pour le Théâtre, ni l'amitié !***

***"Vous prendrez bien un vers?"***

*Voilà ce que vous proposera Le P'tit Théâtre, **dimanche 21 mai dès 17 h**, à la salle des fêtes de Valezan. Comédiens et musiciens vont s'en donner à coeur joie. Et même les plus jeunes de l'école viendront mettre leur grain de sel! Il y aura de tout dans ce spectacle - théâtre, poésie, chansons, musique - et pour tous, car petits et grands seront invités à venir dire des textes personnels ou des textes d'auteurs qu'ils aiment. Cherchez bien: il y a sûrement un poème ou une chanson que vous voudrez partager avec nous.*

*Je ne vous dis rien de l'histoire: top secret, vous la découvrirez avec nous! On fera la fête tous ensemble, avec la poésie, la musique, la chanson, et le rire. Et, pour finir, le pot de l'amitié!*

*Le spectacle sera présenté aussi vendredi 19 mai 20 h30, à Granier, et samedi 20 mai 17h, à La Côte d'Aime, dans le cadre des Journées des Artistes ( expositions; ateliers poésie, chanson, peinture; concerts; animations diverse ).*

***Nous vous attendons dimanche 21 mai à 17h. Pour votre plaisir et le nôtre:***

*Danielle Berthier*

*Il y a bientôt un an, mon chalet était entièrement détruit par un incendie. A cette occasion, vous autres Valezanais, m'aviez beaucoup aidé, matériellement et moralement, certainement beaucoup plus que vous ne pouvez l'imaginer.*

*Même si tous les problèmes ne sont pas réglés, j'y habite à nouveau.*

*Je vous avais promis une petite collation pour l'occasion.*

*C'est donc avec beaucoup de plaisir que je vous invite le **samedi 20 mai, à partir de 11h, autour d'un verre**, devant ce nouveau chalet.*

*J'espère sincèrement y vous y voir nombreux.*

***Rendez-vous donc le 20 mai. Merci encore à tous et à bientôt.***

*Christian Cleyrat*